

BÉTANGE, SON CHÂTEAU, SON PARC ARBORÉ... ET SON AUTOROUTE

À CÔTÉ DE THIONVILLE, LE FIEF DE LA FAMILLE WENDEL EST MENACÉ PAR UN PROJET ROUTIER. SES PROPRIÉTAIRES FONT VALOIR SA FAUNE ET SA FLORE REMARQUABLES.

CLAIRE BOMMELAER cbommelaer@lefigaro.fr
ÉCRIVAIN SPÉCIALE À THIONVILLE (MOSELLE)

Il fait un froid tranchant, ce jour de novembre à Bétange, y compris dans le château. Assis dans le salon devant un chauffage électrique d'appoint, Fani et Philippe Aymer en plaisantent. Ici, en Moselle, il fait rarement chaud en cette saison, mais ce n'est pas cela qui va les décourager : Bétange et ses propriétaires ont un autre combat au moins aussi important que l'instauration du confort moderne dans leurs quatre murs.

Avec pour horizon 2022, un projet d'extension d'autoroute (A31 bis) est en cours dans cette région frontalière avec le Luxembourg. Sur le fond, tout le monde, y compris les Aymer, s'accorde à dire qu'il faut faire quelque chose pour mettre un terme à la circulation infernale vers la frontière. Près de 100 000 personnes la traversent tous les jours pour aller travailler, en empruntant la A31.

Mais à peine a-t-on mis le sujet sur la table que les Aymer s'enflamment. Pour désengorger la route, expliquent-ils, carte à l'appui, trois tracés sont à l'étude, dont deux passeraient par la fantastique allée de marronniers qui mène au château de Bétange.

Dans le parc, le couple montre cette longue allée classée de 650 mètres de long, composée de 56 hauts marronniers

dont les feuillages commencent à tomber. Labellisé Ensemble arboré remarquable de France par l'association A.R.B.R.E.S., lauréat du concours Allées d'arbres 2020 de l'association Sites & Monuments, le chemin mène aux grilles en fonte s'ouvrant sur la maison. « Les tracés F4 et F10, c'est la mort programmée de notre château de famille » concluent-ils.

Racheté en 1834 par le maître de forges Victor-François de Wendel, habité ensuite par le baron Théodore de Gargan et son fils, puis par le comte et la comtesse de Mitry, grands-parents de Fani, Bétange est lié à la grande histoire industrielle de l'Est. Il est même un des derniers témoignages bâtis de la saga lorraine des Wendel, qui débata, au XVIII^e siècle, dans les forges voisines de Hayange. « La demeure est restée dans la famille, et a toujours été habitée » poursuit Fani, qui a pris le relais de sa mère, en 2019.

Un chêne de 450 ans

Entre leurs deux enfants et leur activité professionnelle – elle est chef de chœur en entreprise, il est courtier –, le couple s'est donné pour mission de sauver Bétange. Pas seulement en le restaurant, ce qu'ils font patiemment depuis trente-cinq ans. Mais aussi en luttant contre les méandres de l'A31 bis. Fani ne cesse de tambouriner à toutes les portes. Elle a réussi à monter une association de sauvegarde forte de 180 membres, a ouvert un compte WhatsApp et a lancé une pétition en ligne qui a recueilli 1 800 signatures. Le couple organise des journées portes ouvertes, qui leur mettent du baume au cœur : « Les visiteurs sentent bien les choses et nous disent : accrochez-vous, vous faites partie de notre histoire », raconte-t-il. Sentant l'air du temps, Fani et Philippe ont compris que le château avait d'autant plus de chance d'in-



Le château de Bétange. Son parc et son allée de 56 marronniers ont été labellisés Refuge pour les chauve-souris et Refuge pour les oiseaux. CHÂTEAU DE BÉTANGE

téresser s'il faisait partie du combat pour l'environnement.

Ils ont fait venir la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et la Commission pour la protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères de Lorraine. Lesquelles ont conclu que le vaste parc était un poumon vert abritant une faune nombreuse, avec 48 espèces protégées d'oiseaux et 12 de chauve-souris dont le grand rhinolophe en voie d'extinction. Le parc et l'allée ont ainsi été labellisés Refuge pour les chauve-souris et Refuge pour les oiseaux – ce qui les rend difficilement attaquables. Le grand chêne de 450 ans situé près de la maison a lui aussi été labellisé. Aujourd'hui, dix associations, dont la Fédération patrimoine-environnement, La Demeure historique, Maisons paysannes de France, les Parcs et Jardins de Lorraine, ou les Vieilles maisons françaises (VMF) se sont lancées avec les Aymer dans cette bataille de l'opinion. Elles viennent d'écrire aux ministres, aux préfets concernés et à Stéphane Bern.

Évidemment, le couple n'ignore pas que le consensus local n'est pas complet. La ville voisine de Florange se bat par exemple pour un autre tracé que le leur,

le F5. Elle veut tout simplement éviter que la ville ne soit coupée en deux. « Nous sommes tous d'accord pour désengorger la région, mais je n'ai pas exactement les mêmes intérêts que les Aymer », concède le maire, Rémy Dick, qui consacre tout son mandat, ou presque, à lutter contre la fin programmée de Florange. L'autre commune voisine de Terville se retrouverait, elle, coincée entre l'actuelle autoroute A31 et deux tracés passant devant des habitations. « Le tracé F5 passerait par l'ancienne cokerie, et la forêt domaniale, ce qui est un problème, calculent les Aymer. À tout le moins, il faudrait qu'il passe à 500 mètres minimum du parc. »

Mais que pèsent les tourments d'un propriétaire privé face à une possible amélioration des conditions de vie de centaines de milliers d'autres ? « Conserver ces domaines envers et contre tout, c'est aussi agir pour l'intérêt général », tranche Jean de Lambertye, lui-même propriétaire d'un château lorrain, à Cons-la-Grandville. Une concertation va se tenir au premier semestre 2022, autour des trois tracés. On y verra bien sûr les Aymer. Déjà, Fani prévient : « Je ne vendrai jamais Bétange, et s'il faut, j'irai en justice. » ■